



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 120
No.:

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
RELEASE: LE 7 DÉCEMBRE 1981

MESSAGE SUR L'ACCORD DE SÉCURITÉ SOCIALE ENTRE LE CANADA ET L'ITALIE

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, l'honorable Mark MacGuigan, a annoncé aujourd'hui qu'il a fait parvenir, le 4 décembre, au ministre des Affaires étrangères de l'Italie, le Dr Emilio Colombo, un message ayant trait à l'accord de sécurité sociale entre le Canada et l'Italie, entré en vigueur le 1er janvier 1979.

Cette démarche fait suite à l'inquiétude manifestée par de nombreux citoyens canadiens d'origine italienne face aux délais dans les versements de leurs allocations de pension. Quelque 7,200 requêtes d'allocation de pensions ont été soumises aux autorités italiennes par le gouvernement canadien depuis l'entrée en vigueur de l'accord. A date, cependant, environ 550 personnes seulement ont reçu leurs prestations.

En dépit d'une amélioration enregistrée au cours des derniers mois, M. MacGuigan a cru bon faire part à son homologue italien de cette situation préoccupante pour les citoyens canadiens d'origine italienne.